



"Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit d'épargne FCPR Natixis Solidaire"  
www.finansol.org

## FCPR - Mensuel - 30/04/2012

## FCPR

Le FCPR NATIXIS SOLIDAIRE est destiné à être souscrit par des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE) « Solidaires » gérés par Natixis Asset Management et commercialisés par Natixis Interépargne. Les FCPE solidaires sont obligatoirement proposés aux salariés dans le cadre de leur Plan d'Épargne Entreprise (PEE) ou leur Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO).

### Principe d'investissement

Le FCPR NATIXIS SOLIDAIRE est destiné à être investi pour au moins 35% de son actif en titres émis par des entités agréées par l'autorité administrative, en tant qu'entreprises solidaires. La performance du Fonds intègre principalement une dimension « sociale » en complément de la performance financière obtenue par les investissements réalisés par les FCPE solidaires.

### Caractéristiques

Société de Gestion : NATIXIS ASSET MANAGEMENT  
Dépositaire : CACEIS BANK FRANCE

### Gérant principal :

Emmanuel Gautier

### Frais (en %)

Droits d'entrée : Néant  
Droits de sortie : Néant  
Frais de gestion réels : 0.50

### Actif net et valorisation

Actif net en euro : 46 412 835.12  
Nombre de parts : 426 970  
Valeur liquidative par part en euro : 108.7

### Emetteurs solidaires

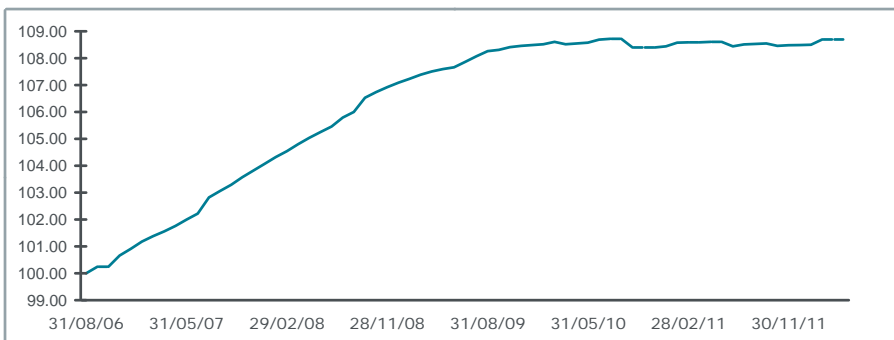
Acted	2.00 %
Adie	5.97 %
Association France Active	1.08 %
Autonomie Et Solidarite S.a.	0.90 %
Caisse Solidaire	0.21 %
Equisol	0.62 %
Eurofidem	6.35 %
FCPR Sens	0.94 %
Federation Habitat Et Humanisme	2.63 %
Femu Qui S.a.	0.53 %
Fonciere D'hab.et Humanisme	9.74 %
Fonciere Terre De Liens	3.23 %
France Active	1.86 %
Garrigue	0.04 %
Herrikoa Sa	0.85 %
La Nef	4.26 %
Phitrust Partenaires	0.38 %
Prolog Ues	4.31 %
Promotion Participation Cooperation Economique	3.53 %
Scic Ehd	2.15 %
Scic Finantoit Capital	0.03 %
Scic Habitats Solidaires	0.22 %
Societe D'investissement France Active - S.i.f.a.	9.65 %
Sofinei	0.27 %
Sogama	2.59 %

Total titres solidaires détenus : 64.35 %

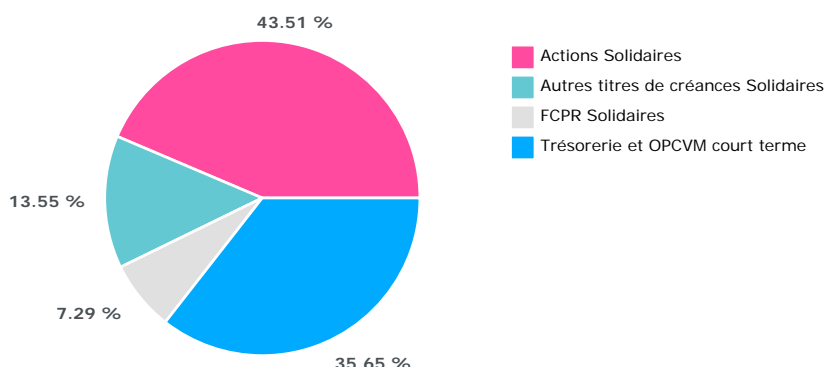
Ratio Réglementaire détention titres solidaires : 35.00 %

### Performances nettes de frais (en %)

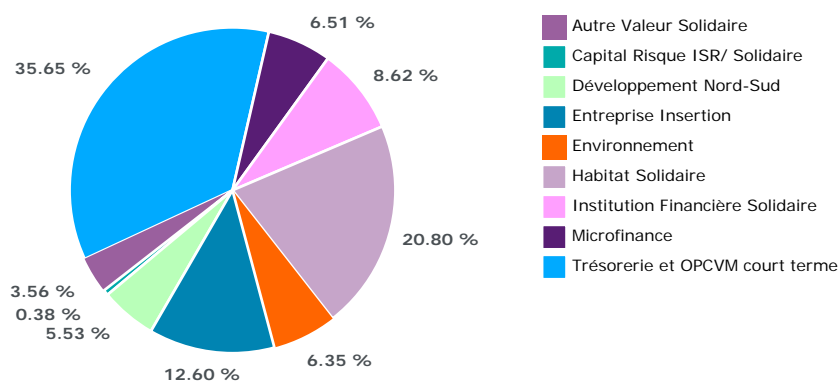
	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Début année	Depuis le 31/08/06
Natixis Solidaire	0.00	0.08	1.03	6.82	0.19	8.70



### Répartition par classe d'actif



### Répartition par secteur solidaire



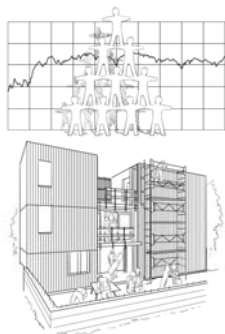
Les performances ne sont pas constantes dans le temps et les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs



**Emmanuel Gautier**  
Gérant- Responsable Gestion solidaire

## Quelle différence y a-t-il entre la gestion solidaire et la gestion ISR ?

Les fonds solidaires investissent dans des entreprises non-cotées (à hauteur de 10% maximum de l'Encours), le plus souvent en France, bénéficiant de l'agrément solidaire alors que les fonds ISR sélectionnent les entreprises dans lesquels ils investissent sur des critères qualitatifs. L'objectif principal au niveau des 10% solidaires n'est pas de maximiser le Rendement financier mais d'offrir une performance sociale tangible. Cette performance est mesurable au travers des réalisations des entreprises solidaires : construction de logements sociaux, créations d'emplois, distribution de microcrédits, etc... De son côté, la démarche ISR cherche à agir sur la qualité de la RSE (responsabilité sociétale des entreprises) ainsi que sur la stratégie des entreprises sur les thématiques du développement durable combinées à une approche financière. Ces deux approches peuvent très naturellement se compléter : ainsi de nombreux fonds solidaires sont aussi ISR dans la mesure où leurs gérants effectuent une sélection ISR sur les 90% du fonds placé en actions et/ou obligations cotées.



## Regards sur un projet financé par SENS

**L'objectif de BioCrèche est d'apporter des solutions innovantes d'accueil des très jeunes enfants, au service des familles, des collectivités et des entreprises**

- Proposer des crèches multi-accueil interentreprises « clé en main sur mesure » associant éco-responsabilité et bien être des enfants
- Un concept innovant et un projet pédagogique adapté ont été mis en place par une professionnelle de l'enfance dès l'origine du projet.
- Bio crèche a conçu et applique une charte mise au point par ses deux fondateurs. Celle-ci comprend quelques points majeurs :
  - Aménagement éco responsable (isolation, peintures à l'eau, utilisation de bois).
  - Repas des enfants Bio, livrés quotidiennement par la société Ansamble (liaison froide)
  - Hygiène de l'enfant avec des produits Bio (Ecocert) et couches lavables (achetées auprès de Piwapee)
  - Entretien de la structure avec des produits bio
  - Approvisionnement en énergie exclusivement renouvelable (via Direct Energie)



## Actualités solidaires

### L'année des coopératives.

« La crise économique n'a cessé de souligner la nécessaire moralisation du capitalisme financier tout comme le fait que les acteurs économiques gagneraient sans doute à rendre leurs pratiques plus « éthiques ». Plusieurs gouvernements à travers le monde se sont engagés à accompagner cet assainissement de l'économie. Certains modèles n'ont néanmoins pas attendu le point de rupture pour modifier leurs comportements : en plaçant la solidarité, l'équité et la performance au cœur de leurs principes, les coopératives en sont le parfait exemple. »

A l'occasion de la quinzaine du commerce équitable et de l'année internationale des coopératives, les « Alter Mardis : Parlons solutions » et la Mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris donnent la parole à **Rémi Roux**, co-fondateur Ethiquable, **Christophe Eberhart**, co-fondateur Ethiquable, **Serge Marohavana** de la Coopérative Fanohana à Madagascar, **Jean Bellarmin Lava**, de la Coopérative UGPCSB à Madagascar et **Gérard Zafilaza** de la Coopérative Lazan'ny Sambirano à Madagascar. Ils démontreront, à travers leurs expériences respectives, le dynamisme des coopératives, encore trop peu connues du grand public.

**Rendez-vous:**

**Mardi 15 mai**

**de 19h00 à 20h30**

à la Mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement

2, place Ferdinand Brunot

75014 Paris